

Compte-rendu conseil municipal du 29 octobre 2021

Secrétaires de séance : Cédric BONHOMME et Nathalie PANAZZA

Excusé(e)s : Yvette CREPET donne pouvoir à Régine CHARRET

Véronique FAURE donne pouvoir à Nathalie PANAZZA

Gaëlle DEAL donne pouvoir à Bernadette EL ASRI

Christine MAGAUD donne pouvoir à Cédric BONHOMME

Approbation du conseil du 1^{ER} OCTOBRE 2021

PERSONNEL

De nouvelles règles sont à mettre en place concernant le régime indemnitaire des agents. (RIFSEEP)

Nous faisons appel au CDG42 pour nous aider et nous expliquer ce nouveau système. Une réunion est prévue en janvier 2022.

ECOLE

Le conseil d'école aura lieu le 8 novembre.

Un courrier a été envoyé aux parents pour leur demander de respecter les règles quant à l'inscription des enfants à la cantine. Si les règles ne sont pas respectées le coût du repas sera facturé au coût réel.

FINANCES

Le maire reçoit un commercial de GROUPAMA le 26 novembre afin de réviser tous nos contrats d'assurance.

La trésorerie nous demande de prendre une délibération afin d'adopter un modèle simplifié sur le plan budgétaire et sur le plan comptable. Ce modèle sera obligatoire pour les communes de moins de 3500 habitants dès janvier 2024. Une délibération est prise.

L' AFMTELETHON nous fait une demande de subvention, nous accordons 200€.

TRAVAUX EN COURS

L'inauguration de la bibliothèque se fera le 25 juin 2022. Elle ne peut pas avoir lieu avant pour cause d'élections

Le déménagement a eu lieu le 14 octobre, les usagers sont satisfaits.

Nous avons un rendez-vous le 10 novembre avec l'architecte CIMAISE pour nous proposer plusieurs signalétiques.

Suite à la réunion du 7 octobre avec PMU, nous avons élaboré un questionnaire pour interroger nos concitoyens sur l'avenir de notre centre-bourg et le devenir du clos du Tilleul. Il a été soumis à PMU et LFA, afin de l'intégrer dans le prochain flyer d'invitation à la réunion publique qui aura lieu le 29 novembre 2021.

Une réunion avec EIFFAGE aura lieu le 8 novembre pour nous exposer les nouvelles règles concernant les feux tricolores, de manière à faire ralentir les usagers de la RD 498 et de sécuriser la traversée du bourg.

Nous devons signer une convention avec ENEDIS pour la pose d'un câble pour les éoliennes de Gumières. Nous attendons une réponse pour notre demande de dédommagement avant toute signature.

LFA

Compte-rendu des diverses réunions avec LFA

-Une réunion avec les maires de Saint Jean Soleymieux et Usson en Forez s'est tenu pour évoquer la remunicipalisation des centres ados et centres aérés. Les maires souhaitent faire une réponse commune à la demande de LFA sur la délégation à l'action sociale (centre aéré et centre ado).

Les maires sont d'accord pour dire que cette option serait difficile à tenir. Une réunion avec LFA aura lieu le 19 novembre à la demande du président Christophe BAZILE.

-Eau-assainissement : suite au courrier commun des maires de Luriecq, Marols, Chenereilles, une réunion a eu lieu avec les services de LFA. Il a été précisé que l'eau sera gérée intégralement par LFA. Une nouvelle organisation des différents secteurs est à imaginer.

-Le relevé des compteurs d'eau est en cours, il est effectué par les agents de LFA et des communes.

-Le samedi 20 novembre, le président de LFA vient rencontrer le conseil.

QUESTIONS DIVERSES

Un courrier commun avec la commune de Périgneux a été rédigé et remis aux deux brigades de gendarmerie (St Just st Rambert et st Bonnet le château) pour les alerter sur les actes d'incivilités de certains jeunes. Le maire l'a déposé à la gendarmerie de St Bonnet.

DIA Consorts ROBERT/CAGNOLLE la commune ne préempte pas

DIA GUTTIN-PLANCHER /MAYOUD la commune ne préempte pas

DIA BATIR ET LOGER/SCI LEDIN la commune ne préempte pas

DIA CORTIAL/GAILLOT la commune ne préempte pas

DIA Consorts CHAPUIS/DETET la commune ne préempte pas

À la suite du courrier de l'habitant de Triols, le maire a appelé cette personne afin de clarifier ensemble les points évoqués dans sa demande.

La cérémonie du 11 NOVEMBRE aura lieu le 11 novembre à 10H30.

Le repas des anciens aura lieu le 6 NOVEMBRE. Une réunion du CCAS est prévue le 4 décembre à 10H pour envisager les colis des anciens.

L'Assemblée générale du comité de défense et de soutien du centre hospitalier du forez aura lieu le mercredi 3 novembre à 19H à Feurs

Une visio-conférence a eu lieu lors du conseil avec M. Chevalier de Lauzière de Comptoir de campagne. Le but étant de faire un bilan après ces 3 années d'ouverture et de nous rendre compte du questionnaire effectué par le comptoir auprès des habitants. M. Chevalier de Lauzière demande au conseil son avis sur la boutique (points positifs et négatifs). Pour finir, il nous expose la situation économique du magasin.

Prochain conseil le 26 NOVEMBRE